

Concertation pratiques inclusives

VOIR L'INFOFICHE [ICI](#)

THÈME DE LA RENCONTRE

Les barrières administratives.



PARTICIPANTS

22 professionnels et experts du vécu travaillant en région bruxelloise : services bas-seuil, services de santé et services sociaux de 1ère ligne, services d'appui.



ARTICLE DE RÉFÉRENCE

"Repenser l'aide et les soins de première ligne", 2023. (À lire [ici](#)).

Cet article propose, entre autres, une présentation de la théorie des seuils comprenant :

- Seuil de confiance
- Seuil d'enregistrement ou d'accessibilité
- Seuil de compétence
- Seuil d'efficience ou d'efficacité



MISE AU TRAVAIL

Partant de cet ancrage théorique, les participants se sont répartis en trois groupes autour de vignettes cliniques décrivant trois parcours différents (Aide Médicale Urgente, Mutuelle et No-Show). Ils ont abordé les étapes rencontrées par les publics concernés par les vignettes. Les éléments de réponses amenés lors des échanges ont été organisés dans le tableau ci-dessous (qui ne vise donc pas l'exhaustivité).



Réseau

- › Accompagner la personne (lieu de vie, équipes ambulatoires)
- › Travailler le transfert vers la 1L : TOOLINE1, consultation en binôme, accompagnement physique, travail en rue.
- › Gestion du réseau professionnel : soutenir les professionnels avec des supervisions, interventions, formations. Besoin d'améliorer la qualité de vie au travail.
- › Gestion du réseau de la personne : travailler le soutien de l'entourage : Pélican, la MASS, le LAMA, InfoDrogues, Similes.



Obstacles

- › Temporalité
- › Seuil d'enregistrement ou d'accessibilité
- › Seuil de compétences
- › Coûts des médicaments et du matériel
- › Pouvoir contacter la personne
- › Saturation des services, manque de place
- › Pratiques différentes entre les services
- › Manque d'un point d'informations
- › Complexité des procédures
- › Barrières culturelles & représentations
- › Numérisation des démarches



Leviers

- › Besoin d'une personne qui coordonne l'ensemble du processus
- › Flexibilité dans les rendez-vous
- › Assurer un suivi social tout au long du parcours de la personne
- › Besoin de permanence et continuité dans les professionnels pour assurer le lien de confiance
- › Equipe mobiles sociales
- › Services de clarification des démarches : Medimmigrant, ADDE, Sirias, Hub Humanitaire, Maisons médicales